

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUVOIR - MANDAT

du Lundi 1er février 2021 9h au Mercredi 3 février 2021 18h30

Voie Electronique

À retourner obligatoirement à AMORCE
avant le 29 janvier 2021 si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale

amorcer@amorcer.asso.fr

18, rue Gabriel Péri - CS 20102 -69623 VILLEURBANNE Cedex
Tel : 04 72 74 09 77

MANDAT DE SUPPLÉANCE

Ne peut être donné qu'à un autre représentant de votre propre structure

Je soussigné(e) M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure) :

Donne mandat à M/Mme :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'AGO du 1er février au 3 février 2021 .

Fait le à **Signature OBLIGATOIRE**

✂

OU

POUVOIR

*Ne peut être donné qu'au délégué titulaire d'une autre structure dans votre collège **

Je soussigné(e) M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure adhérente) :

Donne pouvoir à M/Mme :

Délégué(e) représentant(e) (nom de la structure adhérente) :

pour représenter ma structure et voter en mon nom à l'AGO du 1 février au 3 février 2021 .

Fait le à **Signature OBLIGATOIRE**